HEBDO
Campus
UNIVERSITÉ DE MONCTON
Bulletin d'information
Vol. 20, no 3 14 septembre 1989

La Librairie acadienne accueille sa clientèle dans ses nouvelles installations

L'Université de Moncton a procédé, le 6 septembre dernier, à l'ouverture officielle des nouvelles installations de la Librairie acadienne, au pavillon Léopold-Taillon.

Comme ont pu le remarquer les membres de la communauté universitaire, la librairie a fait complètement peau neuve au cours de l'été, dans le but d'améliorer ses services. L'initiative a été prise pour donner suite aux recommandations d'un comité d'étude, formé l'an dernier.

Cette rénovation majeure survient au moment où la librairie entreprend sa 22e année d'opération à son emplacement actuel. En effet, c'est en 1968 que la librairie déménageait au pavillon Léopold-Taillon. Auparavant, de 1965 à 1968, elle était installée au sous-sol de la bibliothèque Champlain.

Le vice-recteur à l'administration, Médard Collette, a indiqué que les coûts pour les travaux et le nouvel ameublement se sont élevés à 100 000 $, et que ce montant sera payé sur une période de cinq à six ans, à même les surplus réalisés. Il a ajouté que les deux librairies, celle du pavillon Léopold-Taillon et celle de Place Champlain, font leurs frais. Le chiffre d'affaires s'élevait à 1 260 000 $ l'an dernier.

Historique

Selon M. Collette, les origines de la Librairie acadienne remontent au début des années 40, à l'époque de l'ancienne Université Saint-Joseph, dirigée par les Pères de Sainte-Croix. Par la suite, ceux-ci ont décidé de se départir des opérations commerciales de la librairie, pour ne conserver que les manuels et fournitures scolaires pour les étudiants et étudiantes.

C'est alors que la partie commerciale a été déménagée à Moncton, les profits étant destinés à venir en aide au défunt quotidien l'Évangéline, géré par l'Imprimerie Acadienne. D'abord installée au sous-sol de la cathédrale, la librairie obtenait, par la suite, pignon sur rue au 202, rue St-Georges.

Le 20 janvier 1958, l'Université Saint-Joseph reprend le contrôle et installe la Librairie acadienne à 80, rue Church. La librairie y demeura jusqu'à son déménagement sur le nouveau campus universitaire, en 1965.

Depuis lors, trois personnes se sont succédé à la gérance: Émile Godin, de 1965 à 1968; Normand Dionne, qui est présentement directeur des Services auxiliaires, de 1968 à 1970; et Yves Bélanger, en poste depuis 1970. Notons enfin que la Librairie acadienne a ouvert ses portes à la Place Champlain, en juin 1975, et qu'elle dessert, depuis lors, la population francophone de la région.

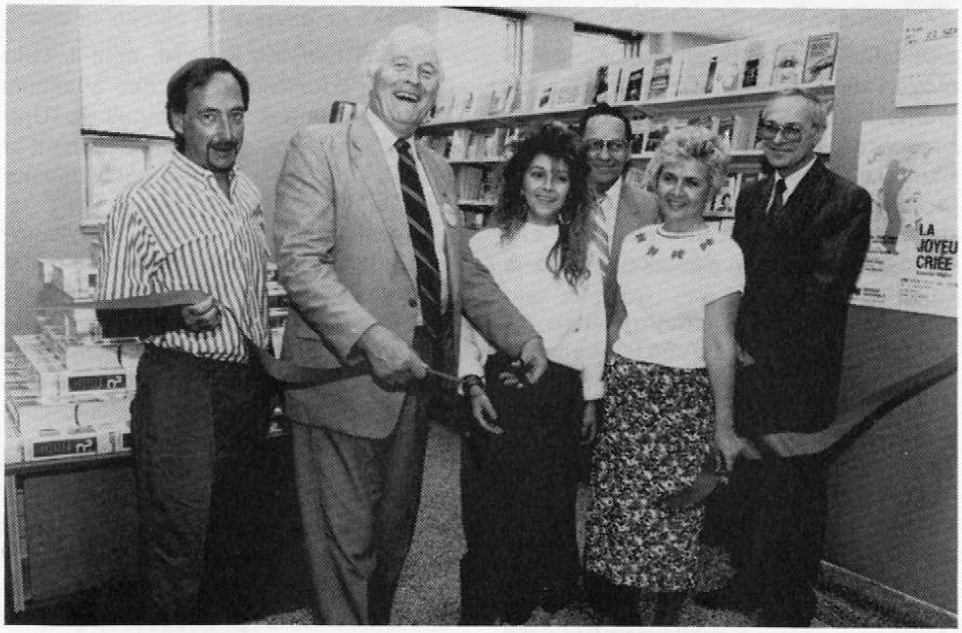

***COUPE DU RUBAN** - La coupe traditionnelle du ruban a marqué l'ouverture officielle des nouvelles installations de la Librairie acadienne, le 6 septembre dernier, au pavillon Léopold-Taillon. Ont pris part à la cérémonie, de gauche à droite, Yves Bélanger, gérant de la librairie; Louis-Philippe Blanchard, recteur; Céline Saintonge, étudiante; Médard Collette, vice-recteur à l'administration; Géraldine Richard, adjointe au gérant; et Normand Dionne, directeur des Services auxiliaires.*

Jean-Louis Morin à la présidence

Jean-Louis Morin, d'Edmundston, a accepté la présidence de l'Association des anciens et anciennes du Centre universitaire Saint-Louis-Maillet. Il remplace Jeannot Castonguay qui a occupé ce poste pendant trois ans.

Le conseil d'administration élu est, également, composé de Marc Long, vice-président; Gilles Guerrette, trésorier; Gilles Roussel, Jean-Paul L'Italien, Denise Sormany-Anderson, Julien Morneault et Michel Paillard. Le conseil regroupe, également, trois membres ex-officio, Normand Carrier, vice-recteur du CUSLM; Richard Therrien, directeur exécutif de l'Association; et Paul Lavoie, représentant de l'Association auprès du Conseil des gouverneurs de l'U de M.

La campagne se poursuit contre la hausse

La Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton (Féécum) a manifesté son désaccord face à la hausse des frais de scolarité en sollicitant l'appui de la population étudiante au moment de la Rentrée.

Divers moyens ont été utilisés: sensibilisation de la population étudiante au moyen de dépliants et par le biais du journal étudiant, Le Front, distribution de brassards rouges, pétition. Les étudiants et étudiantes ont, de plus, été incités à retenir le paiement de leurs frais de scolarité pendant une semaine, afin de démontrer leur désaccord face à l'augmentation.

La Fédération des étudiants et étudiantes (Féécum) a distribué des brassards rouges aux étudiants et étudiantes lors des journées d'inscription, leur demandant de manifester ainsi leur désaccord face à la hausse des frais de scolarité. Dans la photo, l'étudiante de deuxième année, Doris Cormier, attache le brassard au bras de Vicky Valcourt, étudiante de première année en éducation.

La Féécum a, en outre, lancé un ultimatum, par le biais d'une lettre remise au recteur de l'Université, Louis-Philippe Blanchard, et datée du 1er septembre. Elle exige que les frais de scolarité soient maintenus à 1 600 $ pour l'année 1989-1990 et s'engage à collaborer avec l'Administration "afin de trouver une autre issue au problème financier de l'Université". La Féécum précise toutefois que, si l'Université n'acquiesse pas à sa demande ou ne donne pas de réponse avant le mardi 12 septembre, à 16 h 30, "le corps étudiant sera aussitôt convoqué et appelé à se prononcer sur sa prise de position".

Dans la lettre-réponse qu'il a adressée au président de la Féécum, Stéphane Robichaud, et qui est datée du 5 septembre, le recteur, M. Blanchard, a indiqué que l'Administration de l'Université n'a pas l'intention de recommander au Conseil des gouverneurs de réduire les frais de scolarité pour la présente année. "Si nous devions le faire, écrit-il, cela créerait, pour l'ensemble des étudiants et étudiantes aux trois campus de l'Université, de graves préjudices touchant la qualité des services que nous devons leur offrir."

M. Blanchard a rappelé que l'augmentation de 75 $ a été confirmée par le Conseil des gouverneurs à sa réunion du 6 mai dernier. Il a noté que "les représentants des étudiants et étudiantes au Conseil étaient présents et sont intervenus avant le vote dans le débat concernant cette question"

"L"Université de Moncton n'est pas indifférente à votre démarche, a poursuivit le recteur dans sa lettre. Le fait que ses frais de scolarité soient parmi les moins élevés des provinces maritimes démontre qu'elle a toujours été sensible aux demandes de ses étudiants et étudiantes."

La lettre du Recteur contient un tableau qui démontre qu'à l'exception de l'Université St. Thomas (1 620 $), les autres universités des Maritimes ont des frais de scolarité qui dépassent de 35 $ à 295 $ ceux de l'Université de Moncton, pour l'année en cours.

"Ce n'est pas de gaiété de coeur que l'Université a augmenté ses frais de scolarité, mais bien parce qu'elle se voyait dans l'obligation de le faire," a ajouté le Recteur.

"Je voudrais vous rappeler que de nombreux membres du corps professoral, de même que du personnel administratif, professionnel et de soutien, sans oublier ceux et celles de l'Association des anciens, anciennes et ami(e)s de l'Université et de diverses corporations, ont contribué directement et contribuent encore aujourd'hui généreusement à des fonds de bourses pour venir en aide aux étudiants et étudiantes en difficulté financière."

M. Blanchard conclut en invitant le président de la Féécum "à poursuivre le dialogue sur cette question et sur d'autres aussi afin que nous puissions envisager des solutions aux divers problèmes."

A la Galerie d'art

Jusqu'au 1er octobre, quatre photographes de la région, Hélène LaRoche, Ronald Goguen, Ginette Gould et Pierre LeBlanc, montrent leurs travaux récents à la Galerie d'art.

Cette exposition, dirigée par Magda Mujica, photographe et enseignante, a été chaleureusement accueillie l'été dernier, à Toronto.

Dans les salles voisines, il est possible de voir deux expositions de peintures. Géraldine Cormier, artiste de Moncton, présente ses oeuvres. Travaillant en mixte media d'après un style abstrait, ses réalisations artistiques sont depuis une vingtaine d'années fort remarquées dans la région. Avec *Images Flash back Images*, elle nous propose un jeu de perspectives d'où des titres tels *Vers quoi?, Vers rien, Vers où?*

On peut voir, également, les oeuvres de Lucie Desrosiers, artiste du Québec, qui a participé, en 1988, à l'exposition *Au bout de la 20.* De la tache non figurative au dessin, et du dessin aux mixtes medias, l'artiste conserve "la présence du gestuel pour enfin devenir, petit à petit, aujourd'hui, une peinture aux allures et aux préoccupations plus contemporaines".

René Didier, deuxième candidat au rectorat

Le professeur d'administration publique, René Didier, a annoncé qu'il s'est porté candidat au poste de recteur de l'Université de Moncton.

Il est la deuxième personne à annoncer sa candidature à ce poste, dont le mandat de cinq ans commencera le 1er juillet 1990. Le recteur actuel, Louis-Philippe Blanchard, a annoncé, le 31 août dernier, qu'il sollicite un deuxième mandat.

Dans son document intitulé *Pourquoi je suis candidat au poste de recteur*, M. Didier explique que la nomination du recteur et celle des vice-recteurs est "une occasion privilégiée pour discuter publiquement, avec sérénité et sérieux, de l'administration de notre Université et de son avenir, en dehors de toute considération de personnes."

M. Didier fait valoir le besoin d'un leadership renouvelé. "Je pense sincèrement que pour les prochaines années, notre Université a besoin d'un autre leadership: imaginatif, dynamique, rigoureux, transparent et participatif," dit-il.

"En toute modestie, poursuit-il, je crois pouvoir, avec une équipe et la participation active de tou-te-s et chacun-e, atteindre cet objectif d'un leadership renouvelé: ma carrière passée et mon rayonnement aux plans national et international en sont le gage. En choisissant librement de venir vivre ici, de m'y installer et d'y finir mes jours - tout comme les premiers Acadiens le firent voici plus de trois siècles - j'ai épousé volontairement la cause de la survie de l'Acadie et de sa francité. Cette survie passe par des institutions fortes et solidement administrées; notre Université n'échappe pas à cette règle."

"Depuis quelques années, dit-il encore dans le document, plusieurs ont constaté et regretté un certain nombre de choses: des structures lourdes, trop nombreuses et souvent inefficaces; un certain manque d'imagination dans la gestion; l'immobilisme dans bien des dossiers académiques ainsi que le peu de place et de ressources accordées à la recherche; une participation plus souvent formelle que réelle; l'arbitraire de la décision qui se substitue à la règle de droit dans de nombreux cas; des abus de pouvoirs de certains responsables, à l'encontre des étudiant-e-s et du personnel."

"Après 25 années d'existence, où de grandes et belles choses ont été entreprises, notre Université révèle ainsi des fragilités qui peuvent compromettre gravement son avenir, à un moment où l'environnement n'est pas toujours amical aux francophones et où les restrictions budgétaires des gouvernements deviennent chose courante."

M. Didier est professeur à l'Université de Moncton depuis 1982. Il a été nommé doyen de la Faculté d'administration en 1983, poste dont il a démissionné en 1985. Depuis, il enseigne l'administration publique.

Originaire de France, il possède une licence en droit, deux diplômes d'études supérieures (économie politique et sciences économiques) de l'Université de Nancy, ainsi qu'un doctorat ès sciences économiques de l'Université de Paris.

En 1967, il a été invité comme professeur à l'Université de Montréal, partageant son temps entre l'enseignement et la recherche, tout en donnant des cours aux universités Laval, Saint-Paul et d'Ottawa, et en dirigeant un centre de recherches à l'École des hautes études commerciales, de Montréal.

En 1972, il a rejoint la Fonction publique du Québec pour une période de sept ans et a occupé, entre autres, le poste de sous-ministre de l'Immigration. De 1979 à 1982, il a fait de la consultation internationale en Afrique et dans le Pacifique, notamment de l'évaluation institutionnelle et de la vérification financière et comptable.

Cliniques de sang

La Croix-Rouge tiendra trois cliniques de sang, le lundi 18 septembre, de 13 h 30 à 16 h 30 et de 18 à 20 heures, à la Légion de Moncton, rue Botsford; le mardi 19 septembre, aux mêmes heures, au Club des Lions, 55, rue Mark; et le mercredi 20 septembre, de 15 h 30 à 17 h 30 et de 18 h 30 à 20 heures, au Club des garçons et filles de Dieppe.

Hausse de 20% des inscriptions au Centre universitaire de Shippagan

Au terme des journées d'inscription, un total de 4 490 étudiants et étudiantes étaient inscrits à temps complet aux trois centres de l'Université de Moncton pour l'année universitaire 1989-1990.

Selon les statistiques émises par le secrétaire général de l'Université, Gilles Long, on compte 3 600 étudiants et étudiantes à Moncton, 575 à Edmundston, et 315 à Shippagan. Il s'agit de 124 étudiants et étudiantes de plus qu'à la mi-septembre l'an dernier, soit une hausse de 2,8 pour cent.

Chacun des trois centres a connu une augmentation, mais c'est au Centre universitaire de Shippagan qu'elle est la plus marquée, alors que l'on a dépassé, pour la première fois, le cap des 300 inscriptions à temps complet. Il y a 53 étudiants et étudiantes de plus que l'an dernier au CUS, une hausse de 20 pour cent.

On retrouve, également, 53 étudiants et étudiantes de plus que l'an dernier à Moncton, soit une augmentation de 1,5 pour cent. Au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet, d'Edmundston, la hausse est de 3,2 pour cent, c'est-à-dire 18 étudiants et étudiantes de plus. Rappelons que l'an dernier, le CUSLM avait connu une augmentation de 13 pour cent dans les inscriptions à temps complet.

M. Long a fait savoir que des statistiques plus détaillées, indiquant le nombre d'étudiants et étudiantes par faculté et école, seront disponibles dans les prochains jours.

Expresso SVP et *MADAME* en spectacle

Le Service des loisirs socio-culturels , le Kacho et la Fédération des étudiants et étudiantes (Féécum) présentent les groupes Expresso SVP et MADAME, le samedi 16 septembre, à 20 h 30, au stade du Centre de l'éducation physique et des sports (Ceps).

Expresso SVP est un groupe de quatre musiciens professionnels acadiens dont le dynamisme et l'éclat ont été fortement applaudis depuis sa formation, il y a trois ans.

Ronald Dupuis, batteur du groupe, a été membre du groupe 1755. Kenneth Saulnier, joue aussi bien du banjo, de la mandoline, de la guitare accoustique et électrique que du violon. Il a contribué au succès des groupes 1755 et Beausoleil Broussard. Robert LeBlanc, maître de la contrebasse, a aussi fait partie des groupes 1755 et Beausoleil Broussard. Enfin, Denis Richard est soliste, auteur, compositeur et interprète, en plus de jouer au clavier et de la guitare.

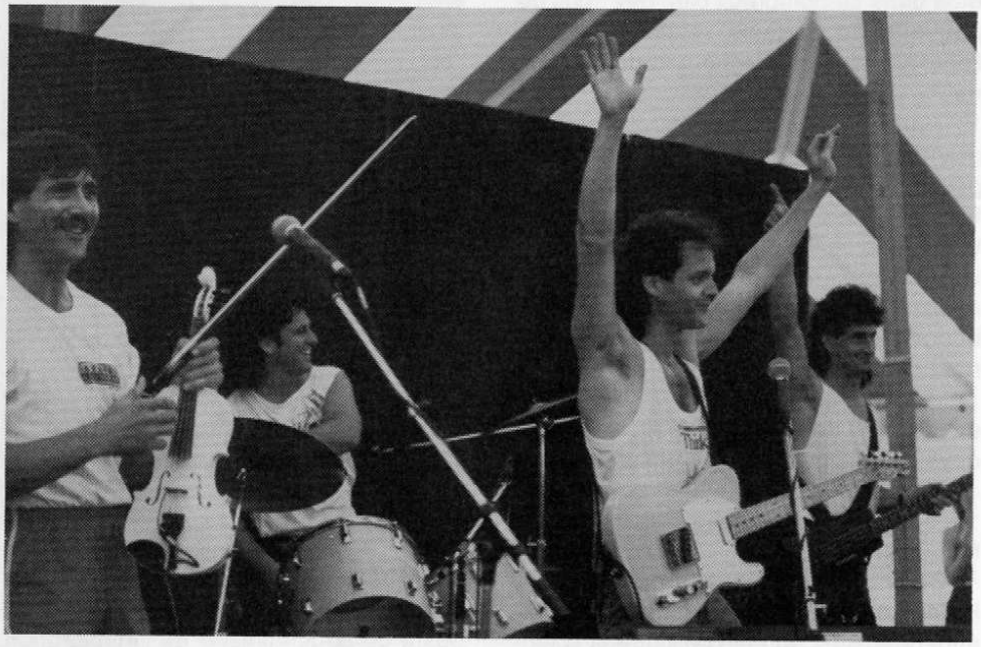

EXPRESSO SVP - Kenneth Saulnier, Ronald Dupuis, Denis Richard et Robert LeBlanc.

De la douce ballade au rythme endiablé, leur répertoire se compose de pièces originales et d'interprétations d'une musique *Zariko acadienne,* arrangée à la couleur toute particulière d'Expresso SVP.

MADAME est né à Montréal, en 1983, lors de la grande finale du concours l'Empire des futurs stars.

Au début, ils étaient six; maintenant, ils sont trois, Roger Boudreault, Michel Gatignol et Jacques Marchand. Leur originalité leur a permis de remporter le Félix du groupe francophone de l'année, en 1986 et 1988.

Leurs albums, *Mme* et *Eldorado,* ont connu un très grand succès, de même que leurs chansons et vidéo-clips, *Hello, On veut pas payer, Propriétaire* et *Tous les jours.*

Le groupe présente un spectacle francophone, rock et plein de surprises.

Les billets sont disponibles aux deux Librairie acadienne, à la cantine de la Faculté des sciences de l'éducation et à l'entrée du Ceps, 10 $ pour les étudiants et étudiantes et 12 $ pour les autres.

Le Service de sécurité recommande la prudence

Wayne St-Thomas, chef de la sécurité, incite toute la communauté universitaire à être très prudente puisque, depuis les deux dernières semaines, huit vols ont été commis sur le campus.

Au premier abord, tout semble indiquer que ces forfaits sont l'oeuvre d'une seule personne dont la description est la suivante: un jeune homme d'environ 25 ans, mesurant approximativement 5 pieds 10 pouces, et cheveux châtains jusqu'aux épaules. Il est normalement vêtu de jeans, espadrilles, maillot de corps et veste bleue.

Ce suspect s'infiltre dans les édifices comme un membre de la communauté universitaire, et passe donc inaperçu. Il est à la recherche de bourses ou de portefeuilles laissés sans surveillance. Il se glisse, également, dans des bureaux inoccupés et déverrouillés.

Les objets dévalisés sont, la plupart du temps, retrouvés dans les poubelles, les salles de toilette ou dans les arbustes à proximité d'un édifice. A chaque fois, l'argent et les cartes de crédit ont été subtilisés.

Pour éviter que ces vols se perpétuent, M. St-Thomas recommande à tous et chaucn de ne pas laisser des effets personnels sans surveillance et de verrouiller les portes des bureaux lorsqu'il faut s'absenter.

Si vous désirez de plus amples renseignements, veuillez rejoindre le Service de sécurité, pièce 172, pavillon Léopold-Taillon, au numéro 858-4100.

Un avis aux automobilistes

La direction de l'Université de Moncton demande aux conducteurs et aux conductrices d'automobile, qui utilisent les voies d'accès et les aires de stationnement du campus, de respecter les règlements routiers de l'Université de Moncton, en plus des lois provinciales.

Les automobilistes devront conduire avec prudence, tout en respectant les panneaux de signalisation et les directives des agents et agentes de sécurité. De plus, on demande aux conducteurs et conductrices de ne pas stationner leur voiture le long des routes. Les contrevenants et contrevenantes verront leur véhicule remorqué à leurs propres frais et risqueront de perdre le privilège de conduire sur le campus.

Pour de plus amples renseignements à ce sujet, vous pouvez communiquer avec le Service de sécurité, pièce 172, pavillon Léopold-Taillon, au numéro de téléphone 858-4100.

On sollicite des noms de récipiendaires

Le Comité de sélection des grades honorifiques de l'Université de Moncton invite tous les intéressés et intéressées à lui proposer des noms de récipiendaires de doctorats d'honneur qui seront remis lors de la collation des diplômes de mai 1990.

A chaque fin d'année universitaire, l'Université de Moncton décerne des grades honorifiques à un certain nombre de personnes qui se sont distinguées par leur contribution exceptionnelle dans divers domaines d'activités.

Toute personne peut suggérer un candidat ou une candidate au comité de sélection, à condition que cette candidature soit étayée d'un excellent dossier exposant les raisons de cette suggestion et le titre de grade honorifique que l'Université pourrait lui décerner. Il ne faut pas oublier d'inclure une copie à jour du curriculum vitae.

En ce qui a trait aux candidatures soumises antérieurement, mais non retenues, le comité de sélection étudiera celles présentées en 1988 et 1989.

Professeur ou professeure émérite

Toujours pour la collation des diplômes de mai prochain, le Comité de sélection invite, également, toute faculté, école ou centre, par l'entremise du doyen, directeur ou directeur des services pédagogiques, à lui proposer des noms de récipiendaires du titre de professeur ou professeure émérite.

La candidature doit souligner l'excellence pédagogique du professeur ou de la professeure selon les critères en vigueur durant sa carrière, et sa contribution éminente à l'évolution de l'Université de Moncton.

La faculté, l'école ou le centre doit faire une présélection puisque ce titre de professeur ou professeure émérite n'est pas automatique à la retraite. Il ne faut pas oublier, également, d'inclure une copie à jour du curriculum vitae.

Dans les deux cas, la date limite est le dimanche 15 octobre. Après étude, le comité fera ses recommandations lors de la réunion du Sénat académique de novembre prochain.

Veuillez adresser toute correspondance à Gilles Long, secrétaire général, bureau 205, pavillon Léopold-Taillon.

Nouvelles heures

Depuis le début septembre, le Centre d'études acadiennes a étendu ses heures d'ouverture.

Le CEA est maintenant ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30, en plus du mardi, de 19 heures à 22 heures.

Les étudiants, étudiantes, chercheurs et chercheuses ont donc maintenant accès au CEA pendant l'heure du midi, alors qu'auparavant, le Centre fermait ses portes entre 12 et 13 heures.

Kenneth Breau est nommé archiviste des documents institutionnels

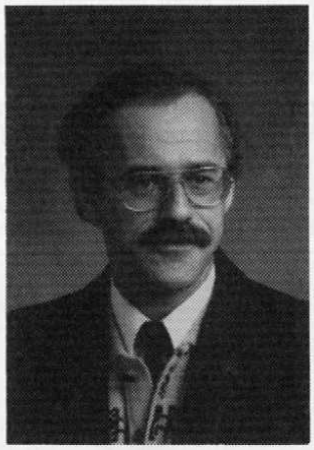

Le recteur, Louis-Philippe Blanchard, vient de nommer Kenneth Breau au poste d'archiviste des documents institutionnels de l'Université de Moncton pour une période renouvelable de deux ans. Ce nouveau service sera rattaché au Centre d'études acadiennes.

M. Breau sera responsable d'établir un dépôt d'archives institutionnelles, d'établir un calendrier de conservation pour les documents émanant de chaque unité administrative, de voir à ce que ces documents soient déposés au Centre d'études acadiennes et d'en entreprendre le traitement.

La nomination de M. Breau vient donc souligner l'importance que l'on accorde à l'implantation du nouveau système de classification, présentement offert aux différentes unités du campus par le Secrétaire général. L'effort combiné du Sécrétaire général et du Centre d'études acadiennes permettra à l'Université, dans un premier temps, d'éviter la perte ou la destruction involontaire de documents de grande valeur et, en dernier lieu, d'offrir aux chercheurs et chercheuses un aperçu d'une des grandes composantes de la société acadienne.

Originaire de Néguac, M. Breau détient un baccalauréat ès arts avec spécialisation en histoire de l'Université de Moncton avec plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'archivistique. Il était, jusqu'à récemment, archiviste adjoint au Centre d'études acadiennes.

Les documents passifs (avant 1980)

Les archives historiques (les passifs)

La première tâche de M. Breau sera de procéder à l'élaboration d'un calendrier de conservation des documents. Il s'agit d'une tâche longue et ardue qui nécessitera probablement deux ans. Ce calendrier doit être prêt avant de verser des documents aux archives.

Il ne sera donc pas possible d'expédier vos *documents historiques* au Centre d'études acadiennes avant deux ans. La communauté universitaire sera tenue au courant de la date du *grand ménage.* D'ici là, la consigne est de ne rien jeter à la poubelle.Nous implorons votre patience. Que fait-on entre-temps?

Les documents actifs (après 1980)

Au cours des trois dernières années, nous avons entrepris l'implantation d'un système de classification uniforme dans les trois constituantes. Nous avons, à ce jour, complété 15 unités dont 13 au campus de Moncton. Ledit système de classification a été emprunté à l'Université de Montréal. Les usagers et usagères sont très satisfaits.

A compter d'octobre prochain, le secrétaire-général, Gilles Long, compte effectuer un blitz afin d'en faire profiter toutes les unités administratives dans les meilleurs délais. Vous recevrez son plan d'attaque sous peu. Lorsqu'il ira vous expliquer ce système de classification, il vous montrera également comment faire de l'archivage temporaire, ce qui permettra deux choses: a) libérer vos classeurs engorgés; b) permettre au nouvel archiviste de procéder de façon ordonnée à l'élaboration d'un calendrier de conservation des documents.

Autres décisions du Sénat académique

Voici un relevé des autres décisions prises au cours de la réunion du Sénat académique lors de la rencontre du 31 août dernier, à Moncton.

- Le Sénat a discuté en comité plénier du rôle que devraient jouer le futur recteur et les prochains vice-recteurs de l'Université, de même que de la redistribution des tâches et responsabilités à l'intérieur de la hiérarchie administrative actuelle. Un compte-rendu de la discussion, faisant état des divers points de vue exprimés, sera distribué aux membres des comités consultatifs de sélection, de même qu'aux candidats et candidates.
- Par rapport au processus en cours pour le choix du prochain recteur, le Sénat a adopté une résolution demandant au Comité consultatif de sélection du recteur d'examiner la possibilité de prolonger la période de candidature. Le Comité avait fixé au 31 août la date limite pour la réception des candidatures.
- Au sujet du rôle et du fonctionnement du Sénat, le recteur a présenté un rapport préliminaire des discussions qui ont eu lieu à cet effet au niveau du Bureau de direction du Sénat et des suggestions émises. Le Bureau de direction a l'intention de poursuivre la réflexion en vue de présenter un rapport plus détaillé.
- Le Sénat a approuvé la création d'un Centre de conversion d'énergie à l'École de génie et ce projet sera maintenant acheminé au Conseil des gouverneurs de l'Université pour approbation finale. Rappelons qu'Énergie Nouveau-Brunswick s'est engagé à fournir une aide financière de 300 000 $ pour aider à la création de ce centre.
- Le procès-verbal de la dernière réunion du Comité conjoint de la planification, qui relève à la fois du Sénat et du Conseil des gouverneurs, a été considéré par les membres du Sénat. La discussion a porté sur les cotes de priorité attribuées aux programmes projetés et à l'étude à l'Université. Cette liste de programmes en chantier fait normalement partie du plan triennal de l'Université, qui doit être acheminé à la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes.

Les membres ont discuté du processus suivi pour établir les cotes des programmes et du rôle que joue le Sénat dans le processus de planification à l'Université. Une proposition de recevoir le procès-verbal de la réunion a été rejetée.

- Le Sénat a demandé de recevoir, avant que des décisions ne soient prises par le Conseil des gouverneurs, le rapport du comité conjoint du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation et de l'Université de Moncton, dont le mandat est d'identifier les efforts conjoints qui pourraient être entrepris par le Centre universitaire de Shippagan et les collèges communautaires pour augmenter le niveau de l'éducation et de la formation dans le Nord-Est de la province.
- Le Sénat a reçu les rapports annuels 1988-1989 des divers comités du Sénat, des doyens, directrices et directeurs et du bibliothécaire en chef. - Le Sénat a procédé à la nomination de plusieurs personnes au sein de comités. Carmen Paulin, étudiante à la maîtrise en études françaises, a été choisie pour siéger au Comité consultatif de sélection du recteur; l'étudiant Rémi Guitard a été nommé au Comité d'attestation d'études; Jean Ladouceur, doyen de la Faculté d'administration, siègera au Comité de sélection des grades honorifiques, et l'étudiant Larry Landry, au Comité des programmes.

Quatre nouveaux membres assistaient à la réunion: Wilkie Darismé, directeur de l'École de service social; Georges Wybouw, professeur à Moncton; Marcel Duguay, professeur à Shippagan; Carmen Paulin, étudiante de deuxième cycle, à Moncton; Kathleen McGraw, étudiante à Shippagan; et Rémi Guitard, étudiant à Edmundston.

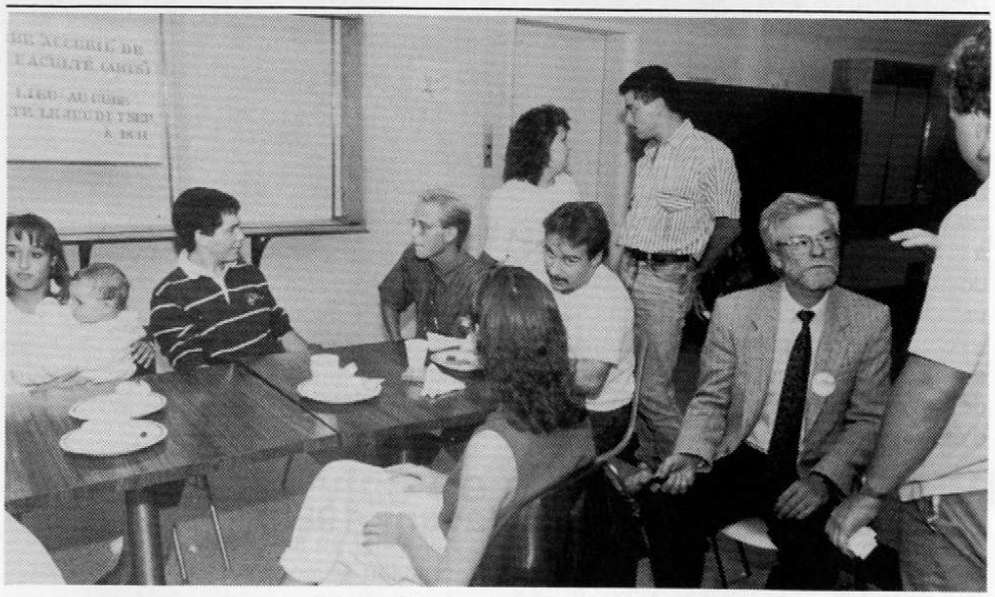

ACCUEIL DANS LES FACULTÉS/ÉCOLES *- Dans le cadre de la rentrée universitaire, une soirée a été consacrée à l'accueil des étudiants et étudiantes dans les différentes facultés et écoles du campus. A l'instar des autres, la photo nous laisse voir un groupe d'étudiants et d'étudiantes en compagnie du vice-doyen de la Faculté des arts, Maurice Rainville.*

Séminaire international au CUS

Pendant le mois d'août, des spécialistes en pêche et en aquaculture d'une vingtaine de pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et du Canada se sont rencontrés au Centre universitaire de Shippagan afin d'assister à un séminaire en gestion des pêches.

Cette rencontre de 18 jours comprenait des visites guidées des installations de pêche, une excursion en haute mer, des présentations portant, entre autres, sur la répartition de la ressource, la réglementation, le contrôle de la qualité, la mise en marché, les associations de pêcheurs et l'aquaculture. Elle a été organisée par l'École internationale de Bordeaux, avec la collaboration du ministère des Affaires intergouvernementales et celui des Pêches et de l'Aquaculture.

Ce séminaire s'est inscrit dans les efforts de rapprochement initiés lors du dernier Sommet de la francophonie, tenu le printemps dernier, à Dakar, en Afrique, alors que le gouvernement provincial s'était engagé à mettre nos ressources en pêche et en aquaculture à la disposition des pays en voie de développement.

La gymnastique rythmique sportive en route vers Sarajevo

Huit membres de l'Université de Moncton et du groupe Élégance, d'Edmundston, s'envoleront vers Sarajevo, en Yougoslavie, le 16 septembre, afin de représenter le Canada au Championnat du monde de gymnastique rythmique sportive.

Les gymnastes seront accompagnées des entraîneures, Mariana Roman, de l'Université de Moncton, et France Gagné, du club Élégance.

Le Nouveau-Brunswick a obtenu son visa pour la Yougoslavie grâce à une première (Edmundston) et une deuxième place (Université de Moncton) lors des derniers championnats canadiens, à Winnipeg, au Manitoba.

Le groupe sera formé des gymnastes, Dellie Chiasson, Audrey Lizotte, Lisa Gionet et Diane Degrâce, de l'Université de Moncton, et de Renée Thibodeau, Michelle Beaulieu, Sylvie Gagnon et Nathalie d'Amour, du groupe Élégance.

Selon l'entraîneure de l'Université de Moncton, le Nouveau-Brunswick tentera de se classer dans le peloton central des 22 pays participants. "Une neuvième ou dixième position serait tout un accomplissement pour nos filles. Les sept ou huit premières positions sont, à toutes fins utiles, la propriété des pays de l'Est, avec l'Union Soviétique, la Bulgarie et la Tchécoslovaquie en tête de liste. Notre équipe pourrait surprendre. Plusieurs filles ont déjà connu l'expérience d'une participation à un championnat du monde et pourront mieux contrôler leur nervosité", dit-elle.

L'équipe néo-brunswickoise sera de retour en sol canadien le 2 octobre prochain. "Avant les championnats du monde, nous allons prendre part à un mini-camp d'entraînement de deux semaines en compagnie de gymnastes et entraîneures yougoslaves", ajoute Mme Roman.

Les deux premières participations du Nouveau-Brunswick à un championnat du monde remontent à 1985, à Valladolide, en Espagne, et en 1987, à Varna, en Bulgarie.

L' U de M au championnat du monde *- Le groupe senior de l'Université de Moncton et Élégance, d'Edmundston, se sont joints pour représenter le Canada au prochain Championnat du monde de gymnastique rythmique sportive, qui aura lieu, prochainement, à Sarajevo, en Yougoslavie. Dans la photo, on reconnaît, debout, les membres du groupe senior de l'U de M, Dellie Chiasson, Lisa Gionet, Audrey Lizotte, Diane Degrâce et la co-entraîneure de l'équipe canadienne, Mariana Roman; assis, pas nécessairement dans l'ordre, les membres du groupe Élégance, Renée Thibodeau, Michelle Beaulieu, Sylvie Gagnon et Nathalie D'Amour.*

Concours littéraire de l'Acelf

L'Association canadienne d'éducation de langue française (Acelf) invite les auteurs et auteures de littérature de jeunesse à participer à son concours littéraire.

Deux prix, d'une valeur de 1 000 $ chacun, couronnera les meilleures oeuvres de création littéraire d'expression française destinées aux enfants et aux adolescents.

La date de remise des manuscrits a été fixée au 15 novembre.

Les personnes intéressées à participer à ce concours littéraire peuvent obtenir les règlements de participation au siège social de l'Acelf, 268, rue Marie-de-l'Incarnation, à Québec, G1N 3G4.

Inscription à DansEncorps

L'inscription pour les cours de danse de la session d'automne des productions DansEncorps aura lieu jusqu'à demain, vendredi 15 septembre, de 16 heures à 20 heures, au 140, rue Botsford.

En plus d'offrir des cours aux studios du 140, rue Botsford, des cours seront offerts au Centre de l'éducation physique et des sports (Ceps), le mardi et le jeudi, en soirée.

Pour de plus amples renseignements, veuillez composer le numéro 855-0998.

En bref en Atlantique...

* La province remettra à l'Université de l'Ile-du-Prince-Édouard 14 200 000 $ en subventions de fonctionnement pour l'année 1989-1990. Il s'agit d'une augmentation de 7,6 pour cent sur les subventions de l'an dernier. Ces chiffres font abstraction des sommes d'argent dévolues au budget du Collège vétérinaire de l'Atlantique.

* L'Université du Nouveau-Brunswick, l'Université Laval et l'Université du Maine ont signé un protocole d'entente créant, dans le Nord-Est américain, l'un des plus grands pôles de recherches en géomatique au monde, l'Institut atlantique de géomatique.

Le *Festival du cinéma francophone* débute ce soir au Paramount

La troisième édition du Festival du cinéma francophone débute aujourd'hui et jusqu'au 21 septembre, au cinéma Paramount I, et du 22 au 24 septembre, au cinéma Capitol, rue Main, à Moncton.

Organisé cette année en collaboration avec la Société culturelle régionale Dieppe-Moncton, ce festival présente 31 longs métrages, dont quatre du Canada, 20 de la France, deux de la Suisse, un de la Belgique, quatre des pays de l'Afrique, ainsi que neuf courts métrages de la France et un du Canada.

Les billets sont en vente depuis lundi à la Librairie acadienne et aux cinémas qui présentent les films. Il en coûte 5 $ pour tous par projection. Les étudiants et étudiantes ont droit à un remboursement de 1 $ au guichet sur présentation de la carte étudiante. On peut, également, se procurer un livret donnant accès à toutes les représentations au coût de 60 $, avec remboursement de 10 $ au guichet pour les étudiants et étudiantes.

Le film, *Jésus de Montréal*, ouvre le festival, ce soir, à 19 heures. Après la projection, une réception d'ouverture sera donnée par la Société culturelle régionale Dieppe-Moncton, en collaboration avec le Bureau du Québec, le Service culturel au Consulat général de France à Moncton, la brasserie Moosehead, et la T.C.C. Bottling, au centre de la Croix Bleue, rue Main.

Voici l'horaire des films qui seront présentés:

Jeudi 14 septembre:
19 heures: *Jésus de Montréal*, Canada.
Vendredi 15 septembre:
19 heures: *Piano panier*, Suisse.
21 heures: *Baxter*, France.
Samedi 16 septembre:
9 heures: *Dans le ventre du dragon*, Canada.
11 heures: *Peaux de vaches*, France.
13 heures: *Erreur de jeunesse*, France.
15 heures: *Zanzibar*, France.
17 heures: *Force majeure*, France.
19 heures: *L'eau de misère*, Cameroun.
21 h 15: *Tolérance*, France.

Dimanche 17 septembre
11 heures: *Les mois d'avril sont meurtriers*, France.
13 heures: *Une porte sur le ciel*, Maroc.
15 h 15: *Le méridienne*, Suisse.
17 heures: *De bruit et de fureur*, France.
19 heures: *Quelques jours avec moi*, France.
21 h 30: *Bal poussière*, Côte d'Ivoire.
Lundi 18 septembre:
19 heures: *La maison dans la dune*, Belgique.
21 heures: *Romuald et Juliette*, France.
Mardi 19 septembre:
19 heures: *Le grand bleu*, France.
21 h 30: *Deux*, France.
Mercredi 20 septembre:
19 heures: *Mona et moi*, France.
21 heures: *L'amoureuse*, France.
Jeudi 21 septembre:
19 heures: *Quatre aventures de Rainette et Mirabelle*, France.
21 heures: *Itinéraire d'un enfant gâté*, France.
Vendredi 22 septembre:
17 heures: *A gauche en sortant de l'ascenseur*, France.
Samedi 23 septembre:
11 heures: *La bande des quatre*, France.
14 h 30: *Trois pommes à côté du sommeil*, Canada.
16 h 30: *Le trou du diable*, Canada.
Dimanche 24 septembre:
11 heures: *Comédie exotique*, Côte d'Ivoire.
13 heures: *Trois places pour le 26*, France.
15 heures: *Drôle d'endroit pour une rencontre*, France.

Présentations de John Tivendell

John Tivendell, professeur au Département de psychologie, a, récemment, fait deux présentations à des conférences internationales.

Il a présenté *"The Cognitive World Structure Game: A Measure of Individual Differences"* dans le cadre de la quatrième conférence du *"International Society for the Study of Individual Differences"*, à l'Université de Heidelberg, en Allemagne.

La deuxième présentation, *"A Social Perception Paradigm Fails"*, a été faite lors du 42e congrès annuel du *"International Council of Psychologists"*, tenu pour la première fois au Canada, à Halifax.

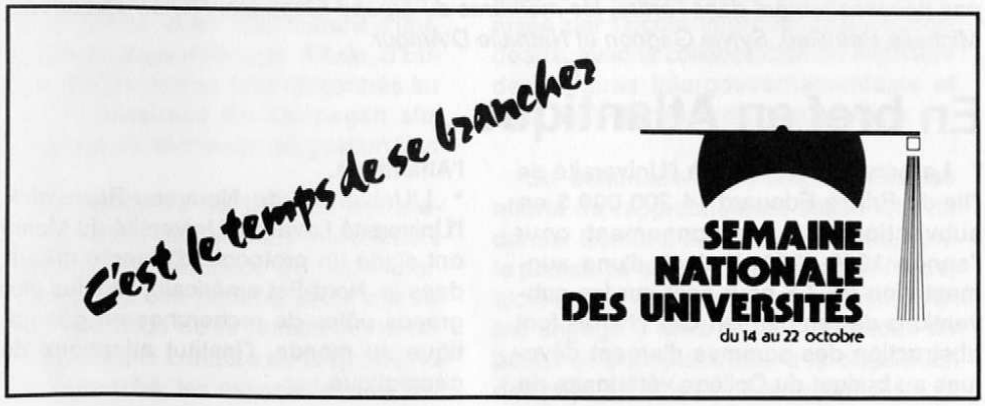

HEBDO **Campus**

Éditeur
Le Service de l'information et des relations publiques
Université de Moncton
Centre universitaire de Moncton
Moncton (N.-B.) E1A 3E9
Téléphone: (506) 858-4129

Directeur
Paul-Émile Benoit

Rédacteur en chef
William Thériault

Équipe de rédaction
Paul-Émile Benoit, René Légère, William Thériault

Secrétaire
Nicole Cormier

Montage
Ginette Savoie

HEBDO-CAMPUS est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire et aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi** pour publication la semaine suivante au **local 300.** Pavillon Léopold-Taillon, Centre universitaire de Moncton.

Reproduction des articles autorisée sans préavis.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada ISSN 279449.